

RCS : LE PUY  
Code greffe : 4302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE PUY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00278  
Numéro SIREN : 413 758 939  
Nom ou dénomination : 2F2C

Ce dépôt a été enregistré le 13/02/2024 sous le numéro de dépôt B2024/000654

**① BILAN - ACTIF**

Désignation de l'entreprise : <b>SARL 2F2C</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <b>12</b>						
Adresse de l'entreprise : <b>Lachaud de Rougeac 43800 ROSIERES</b>		Durée de l'exercice précédent * <b>12</b>						
Numéro SIRET * <b>4 1 3 7 5 8 9 3 9 0 0 0 6 5</b>		Néant <input type="checkbox"/>						
		Exercice N, clos le. <b>30062023</b>						
		N-1 <b>30062022</b>						
		Brut <sub>1</sub>	Amortissements, provisions <sub>2</sub>	Net <sub>3</sub>	Net <sub>4</sub>			
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>		AA						
<b>ACTIF IMMOBILISE *</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC				
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	Terrains	AN	AC	160 479	160 479	186 979	
		Constructions	AP	AC	1 646 367	908 613	737 754	994 945
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	833	373	461	669
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (Q)</b>	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	2 650		2 650	2 650
Créances rattachées à des participations		BB	BC	207 213		207 213	171 450	
Autres titres immobilisés		BD	BE	300 000		300 000	300 000	
Prêts		BF	BG					
Autres immobilisations financières *	BH	BI						
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK	<b>2 317 542</b>	<b>908 986</b>	<b>1 408 556</b>	<b>1 656 693</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS *</b>	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO	202 541		202 541	197 524
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU	74 180		74 180	74 180
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW					
	<b>CREANCES</b>	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	62 400		62 400	66 534
		Autres créances (3)	BZ	CA	4 158		4 158	4 939
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	<b>DIVERS</b>	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres .....)	CD	CE	100 288		100 288	100 288
Disponibilités		CF	CG	447 562		447 562	86 194	
Charges constatées d'avance (3) *		CH	CI	7 328		7 328	2 610	
<b>TOTAL (III)</b>		CJ	CK	<b>898 457</b>		<b>898 457</b>	<b>532 269</b>	
<b>Comptes de régularisation</b>	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
	<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>	CO	IA	<b>3 215 999</b>	<b>908 986</b>	<b>2 307 013</b>	<b>2 188 963</b>	
Renvois (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	207 213	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations		Stocks :			Créances :		

**CERTIFIE CONFORME**

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**2 BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFIP N° 2051 2023

Désignation de l'entreprise <b>SARL 2F2C</b>		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : ..... 1.162.570..... )	DA	1 162 570	1 162 570
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	52 173	52 173
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	116 257	116 257
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>BI</b> )	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG	334 384	354 281
	Report à nouveau	DH		
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	<b>234 663</b>	<b>96 360</b>
	Subventions d'investissement	DJ	2 097	3 296
	Provisions réglementées *	DK	97 877	104 800
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	<b>2 000 021</b>	<b>1 889 737</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	73 715	106 158
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV	123 561	122 219
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 173	17 415
	Dettes fiscales et sociales	DY	64 309	16 198
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	EB	37 236	37 236	
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	<b>306 993</b>	<b>299 226</b>	
Ecarts de conversion passif *	ED			
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>2 307 013</b>	<b>2 188 963</b>	
<b>RENVois</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	265 898	225 514	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		52	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Désignation de l'entreprise : <b>SARL 2F2C</b>			Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue { biens* services *	FD	45 877	FE	FF	45 877	47 923
		FG	178 015	FH	FI	178 015	185 891
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	223 892	FK	FL	223 892	233 814
	Production stockée *			FM			
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP			
	Autres produits (1) (11)			FQ		1	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	<b>223 892</b>	<b>233 814</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS			
	Variation de stock (marchandises) *			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	53 289	45 952	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	19 601	14 407	
	Salaires et traitements *			FY			
	Charges sociales (10)			FZ	1 624	818	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA	71 109	91 896
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)			GE	5	2	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	<b>145 628</b>	<b>153 075</b>	
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>				GG	<b>78 264</b>	<b>80 739</b>	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	27 762	2 348	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	2 407	1 404	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	34	183 793	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	<b>30 203</b>	<b>187 545</b>	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	638	411	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	<b>638</b>	<b>411</b>	
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	<b>29 565</b>	<b>187 134</b>	
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	<b>107 830</b>	<b>267 874</b>	

Désignation de l'entreprise <b>SARL 2F2C</b>		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	Exercice N-1
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	423 199 / 1 198
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	8 333 / 7 747
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	<b>431 532 / 8 946</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	237 068 / 159 155
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	1 409 / 1 409
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	<b>238 477 / 160 564</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	<b>193 055 / (151 619)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	66 221 / 19 895
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	<b>685 627 / 430 305</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	<b>450 964 / 333 945</b>
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN	<b>234 663 / 96 360</b>
<b>REVOIS</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières / produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * / - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) / Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	1 624 / 818
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 1 624 / dont cotisations facultatives Madelin A7 / dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Dot amort dérogatoire/subv investissements	1 409	1 199	
Val compt immob corp ced/Reprise amort dérogatoire	237 068	8 333	
Prod cession immo corporelles		422 000	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 307 013** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **685 627** euros et un total **charges** de **450 964** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **234 663** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2022** et finit le **30/06/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au Plan Comptable Général .

## **Faits caractéristiques de l'exercice**

Néant.

## **Evènements postérieurs à la clôture**

Néant.

## **Immobilisations**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

## **Amortissements**

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien comme résumé dans le tableau ci-après.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	8 à 20 ans

- § **Immobilisations non décomposables** : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- § **Immobilisations décomposables** : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

## **Stocks et en cours**

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## **Créances et dettes**

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

## **Disponibilités**

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## **Achats**

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

# Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2023
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	18 966				18 966
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>18 966</b>				<b>18 966</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains	186 979				160 479
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui	1 394 369				1 164 680
	instal. agencet aménagement	578 981		24 277		481 687
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	833				833
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>2 161 162</b>		<b>24 277</b>		<b>377 760</b>	<b>1 807 679</b>
<b>FINANCIERES</b>	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	174 100		107 110		209 863
	Autres titres immobilisés	300 000				300 000
	Prêts et autres immobilisations financières					
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>474 100</b>		<b>107 110</b>		<b>71 348</b>	<b>509 863</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 654 228</b>		<b>131 387</b>		<b>468 073</b>	<b>2 317 542</b>

## Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2023
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	18 966		18 966	
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>18 966</b>		<b>18 966</b>	
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	538 615	48 874	73 070	514 419
Instal technique, matériel outillage industriels	439 790	22 026	67 622	394 194
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	164	208		373
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>978 569</b>	<b>71 109</b>	<b>140 692</b>	<b>908 986</b>
<b>TOTAL</b>	<b>997 535</b>	<b>71 109</b>	<b>159 658</b>	<b>908 986</b>

### Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.	1 409			8 333			(4 828)
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencement aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>	<b>1 409</b>			<b>8 333</b>			<b>(4 828)</b>
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>	<b>1 409</b>			<b>8 333</b>			<b>(4 828)</b>
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>			<b>1 409</b>		<b>8 333</b>		<b>(6 924)</b>

## Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2023
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	104 800	1 409	8 333	97 877
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	<b>104 800</b>	<b>1 409</b>	<b>8 333</b>	<b>97 877</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>104 800</b>	<b>1 409</b>	<b>8 333</b>	<b>97 877</b>
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>		1 409	8 333	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/06/2023	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	207 213	207 213	
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	62 400	62 400	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéficiés			
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 490	2 490	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	1 668	1 668	
	Charges constatées d'avances	7 328	7 328	
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>281 099</b>	<b>281 099</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	73 715	32 621	41 094	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	8 173	8 173		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéficiés	47 565	47 565		
	Taxes sur la valeur ajoutée	9 278	9 278		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	7 466	7 466		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	123 561	123 561		
	Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	37 236	37 236			
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>306 993</b>	<b>265 898</b>	<b>41 094</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		32 390			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		123 561			

## Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/06/2023

		30/06/2023
<b>Total des Charges à payer</b>		<b>11 907</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>		<b>3</b>
<i>INT COURUS S/EMP ETAB CR</i>	3	
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>4 438</b>
<i>FRS ELECTRICITE FNP</i>	1 282	
<i>FRS HONORAIRES FNP</i>	3 156	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>7 466</b>
<i>COTIS VAL AJOUT &amp; FONC ENT CAP</i>	356	
<i>TAXE FONCIERE CAP</i>	6 791	
<i>TAXE HABITATION CAP</i>	319	

## Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/06/2023

<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>24 657</b>
<b>Créances rattachées à des participations</b> <i>INT COUR CREANC RATT PART</i>	7 762	7 762
<b>Autres créances clients</b> <i>CLTS FACTURES A ETABLIR</i> <i>CLTS FRAIS DIVERS FAE</i>	10 500 6 395	16 895

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/06/2023
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b>			<b>7 328</b>
MAINTENANCE CCA		1 189	
ASSURANCES CCA		6 138	
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>7 328</b>

## Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/06/2023
<b>Produits constatés d'avance - EXPLOITATION</b> LOCATIONS DIVERSES PCA		37 236	37 236
<b>Produits constatés d'avance - FINANCIERS</b>			
<b>Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS</b>			
<b>TOTAL</b>			37 236

## Capital social

Etat exprimé en euros		30/06/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		116 257,00	10,0000	1 162 570,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	<b>Du capital social fin d'exercice</b>		<b>116 257,00</b>	<b>10,0000</b>	<b>1 162 570,00</b>

## Effectif moyen

		30/06/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures			
	Professions intermédiaires			
	Employés			
	Ouvriers			
	<b>TOTAL</b>			

## Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Etat exprimé en euros

30/06/2023

Entreprises liées

Entreprises avec lesquelles  
la société à un lien  
de participation

	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la société à un lien de participation
<b>Actif immobilisé</b>		
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations	2 650	
Créances rattachées à des participations	207 213	
Prêts et autres immobilisations financières		
<b>Actif circulant</b>		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Capital souscrit appelé, non versé		
<b>Dettes</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>Produits financiers</b>		
Produits de participations	27 762	
Autres produits financiers		
<b>Charges financières</b>		
Charges financières		
<b>Autres éléments</b>		

## Filiales et participations

Etat exprimé en euros	30/06/2023	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
<b>A. Renseignements détaillés</b>				
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>				
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>				
SAS CHAJEMA				
		221 012	50,00	87 355
<b>B. Renseignements globaux</b>				
<b>1. Filiales non reprises en A.</b>				
a) françaises				
b) étrangères				
<b>2. Participations non reprises en A.</b>				
a) françaises				
b) étrangères				

# Engagements financiers

Etat exprimé en euros

30/06/2023

Engagements  
financiers donnésEngagements  
financiers reçus

<b>Effets escomptés non échus</b>		
<b>Avals, cautions et garanties</b>		
<b>Engagements de crédit-bail</b>		
<b>Engagements en pensions, retraite et assimilés</b>		
<b>Autres engagements</b>		
Cautions solidaire envers la SAS CHAJEMA	170 000	
Nantissement de produits de placement : Parts Sociales Bp Ordinaires envers la SAS CHAJEMA	100 000	
	<b>270 000</b>	
<b>Total des engagements financiers (1)</b>	<b>270 000</b>	
(1) Dont concernant :		
Les dirigeants		
Les filiales		
Les participations		
Les autres entreprises liées		

**2F2C**  
**Société à responsabilité limitée au capital de 1 162 570 €**  
**Siège social : Lachaud de Rougeac**  
**17, Route du Pertuis**  
**43800 ROSIERES**  
**413 758 939 RCS LE PUY-EN-VELAY**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 14 DECEMBRE 2023**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2023**

**DEUXIEME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023 s'élevant à 234 663,13 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice .....234 663,13 €

\* A titre de dividendes aux associés .....116 257,00 €  
Soit 1,00 € par part

Le solde, soit.....118 406,13 €

\* En totalité au compte "autres réserves".

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 116 257,00 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 31 mars 2024.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE NET (par part)	Fraction éligible à l'abattement de 40% (*)	Fraction non éligible à l'abattement de 40%
30 juin 2020	0,994 € soit un dividende global de 109 000 €	109 000 €	/
30 juin 2021	0,994 € soit un dividende global de 109 000 €	109 000 €	/
30 juin 2022	1,00 € soit un dividende global de 116 257 €	116 257 €	/

(\*) si option pour le barème progressif de l'IR à compter des exercices ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

### **Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 14 décembre 2023**

#### **DEUXIEME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023 s'élevant à 234 663,13 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice .....234 663,13 €

\* A titre de dividendes aux associés .....116 257,00 €  
Soit 1,00 € par part

Le solde, soit.....118 406,13 €

\* En totalité au compte "autres réserves".

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 116 257,00 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 31 mars 2024.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

<b>EXERCICE</b>	<b>DIVIDENDE NET (par part)</b>	<b>Fraction éligible à l'abattement de 40% (*)</b>	<b>Fraction non éligible à l'abattement de 40%</b>
<b>30 juin 2020</b>	0,994 € soit un dividende global de 109 000 €	109 000 €	/
<b>30 juin 2021</b>	0,994 € soit un dividende global de 109 000 €	109 000 €	/
<b>30 juin 2022</b>	1,00 € soit un dividende global de 116 257 €	116 257 €	/

(\*) si option pour le barème progressif de l'IR à compter des exercices ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme  
La Gérance



